

1NH
1093
/71

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

LXXI

INAUGURATION
DU SECOND BÂTIMENT DES
FACULTÉS DES SCIENCES
HUMAINES

BFSH 2

le 9 septembre 1987



LIBRAIRIE PAYOT
LAUSANNE
1988

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

LRef

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
LXXI

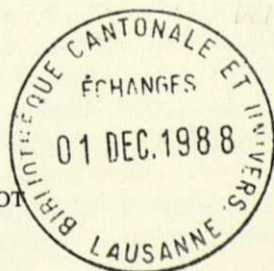
INAUGURATION
DU SECOND BÂTIMENT DES
FACULTÉS DES SCIENCES
HUMAINES

BFSH 2

le 9 septembre 1987



1NH 1093/71



LIBRAIRIE PAYOT
LAUSANNE
1988

BCU - Lausanne



1096078544

1062313

TABLE DES MATIÈRES

Allocution de M. Pierre Cevey, conseiller d'Etat,
chef du Département de l'instruction publique
et des cultes. 5

Allocution de M. Roger Givel, président du Comité directeur
du bureau de construction de l'Université
à Dorigny (B.U.D.). 9

Allocution de M. André Delessert, recteur sortant
de charge. 17

Allocution de M. Flavio Cotti, conseiller fédéral,
chef du Département fédéral de l'intérieur. 21



Allocution de M. Pierre Cevey, conseiller d'Etat
Chef du Département de l'instruction publique et des cultes

Mesdames, Messieurs,

1987 est une année faste pour l'Université de Lausanne. Il y a moins de trois mois, elle a célébré avec éclat et dignité son 450^e anniversaire. Aujourd'hui, elle inaugure le plus grand des bâtiments universitaires jusqu'ici construits à Dorigny. Après avoir, le 18 juin, rendu hommage au passé, il est juste qu'en ce 9 septembre nous proclamions notre foi en l'avenir.

Parmi les publications récentes inspirées par l'Université, il en est une, due à la plume de Mme Brigitte Pradervant-Amiet, qui retrace l'histoire du plus ancien des édifices que la haute école de Lausanne a occupé au cours de sa longue histoire: l'Ancienne Académie, qui coiffe la colline de la Cité, entre la cathédrale et le château cantonal. Si je fais allusion à cette très belle construction, ce n'est ni pour opposer l'architecture du XVI^e siècle à celle de notre temps, ni pour concrétiser la place de l'activité académique, à mi-chemin entre le pouvoir ecclésiastique qui a présidé à sa naissance (la cathédrale) et le pouvoir politique qui est son soutien aujourd'hui (le château). Mon propos est plus modeste. Je découvre dans l'ouvrage auquel je viens de faire allusion que l'Ancienne Académie, maison à la fois solide et somptueuse, a coûté en 1589 la somme de 64'000 florins. Le bâtiment que nous inaugurons en ce moment a nécessité un investissement de plus de 80 millions de francs.

Si je cite ces deux chiffres, ce n'est surtout pas pour les comparer. Il faudrait être à la fois historien et économiste pour établir entre eux le moindre rapport valable. En revanche ces chiffres, considérables l'un et l'autre dans leur contexte respectif, témoignent d'une même volonté, que je me permets de qualifier de politique, dans le sens le plus noble du terme: promouvoir la diffusion du savoir et former pour le pays des hommes sachant mettre ce savoir au service de la collectivité.

On peut gloser à l'infini sur la raison d'être des hautes écoles. On peut se poser de multiples questions sur leur organisation, leur développement,

leur coût, leur utilité. Ce qu'il faut répéter, c'est qu'un Etat qui possède une université a, dans son patrimoine, une valeur sûre et qu'il doit tout mettre en œuvre pour accroître son influence et son rayonnement. **Université oblige.** C'est là une vérité que les hommes politiques ne devraient jamais oublier.

C'est dire que les investissements pour l'enseignement supérieur, même si parfois ils font peur, sont pour un pays comme la Suisse une nécessité absolue. La Confédération l'a bien compris, qui participe de manière importante à la construction de nouveaux bâtiments universitaires. Notre canton lui aussi a saisi l'importance de l'enjeu; le Grand Conseil a toujours adopté à la quasi unanimité les décrets octroyant les crédits nécessaires à l'implantation à Dorigny d'un ensemble universitaire important. En moins de vingt ans, plus d'un quart de milliard a été ainsi consacré à la modernisation de l'institution née modestement en 1537. Ce qui était un domaine rural entourant une gentilhommière empreinte d'une élégance et d'une douceur de vivre quelque peu «Ancien Régime» est devenu une cité où convergent chaque jour des milliers d'étudiants, d'assistants et de professeurs et où règne un dynamisme de bon aloi.

Université oblige... L'obligation est à double sens. **Avoir** une université crée des devoirs. **Etre** de l'Université en implique aussi. Il est nécessaire qu'au sein même d'une haute école on soit bien conscient de l'effort que le pays fait pour l'enseignement supérieur. Il importe que tous les membres de la collectivité universitaire se rendent compte que leurs besoins, si importants soient-ils, ne sont qu'un des aspects des transformations aussi nécessaires que coûteuses que le pays doit effectuer dans de nombreux secteurs. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler quelques-unes des importantes réalisations qui, dans ce canton, ont été conduites à terme au cours des dernières années ou le seront prochainement: achèvement du centre hospitalier universitaire vaudois, édification de gymnases, construction d'un nouveau tribunal cantonal, transformation de la caserne de Lausanne, création du tramway de l'ouest lausannois, travaux routiers et autoroutiers... Et la liste est loin d'être exhaustive.

Notre génération accomplit donc un effort considérable pour assurer à notre pays un développement conforme à une tradition de progrès que l'on perçoit déjà en ce seizième siècle qui a vu la naissance de l'institution universitaire vaudoise (devenue plus tard Université de Lausanne). Cette institution doit participer à ce développement et rester, dans toute la mesure du possible, dans le peloton de tête des établissements d'enseignement supérieur. Mais elle ne doit pas le faire en s'isolant du contexte politique, social et économique de notre temps. L'Université ne doit pas rechercher en elle-même la justification de son existence et la légitimation des dépenses qu'elle impose au pays; c'est dans les services - et le terme n'a pas unique-

ment une connotation utilitaire - qu'elle rendra au canton tout entier, que l'Université découvrira de plus en plus sa raison d'exister et de grandir. En d'autres termes, l'Université, si elle alimente la nation en lui fournissant les cadres dont elle a besoin, doit se nourrir d'une sève qui monte du pays réel et fertilise le savoir tiré des livres, des manuscrits ou des expériences de laboratoire.

Il en résulte pour l'Université l'impérieuse nécessité de se questionner régulièrement et sans indulgence sur sa propre substance, plan d'études, programme d'examens, nécessité de maintenir certains enseignements. Un bâtiment neuf comme celui que nous remettons aujourd'hui à l'Université doit abriter un enseignement vivant, dépoussiéré, à l'image d'un monde où les mutations sont rapides et nombreuses. On me dira que je veux (pardonnez l'expression) faire monter l'Université dans tous les bateaux; je répondrai que l'essentiel est de choisir le bon bateau et de ne pas rester sur le quai à regarder les autres prendre le large.

Université oblige... L'Etat sait que ce bâtiment, bel outil de travail, impliquera des frais accrus de fonctionnement, d'équipement et d'encadrement des étudiants. L'Université sait que l'ouvrier qui reçoit un bel outil est tenu de produire un beau travail; et sont ouvriers, en l'occurrence, les étudiants tout autant que les professeurs.

* * *
* *
*

Il me reste à accomplir, au nom du Conseil d'Etat du canton de Vaud, une tâche agréable: exprimer une gratitude sincère à tous ceux qui sont à des titres divers les artisans de l'entreprise qui aujourd'hui nous procure le plaisir de cette rencontre. Je ne citerai aucun nom mais me contenterai d'esquisser quelques-uns des cheminements où s'engagent nos sentiments de reconnaissance: la Confédération suisse et plus spécialement le Département fédéral de l'intérieur; le Grand Conseil et notamment les commissions qui se sont occupées de l'édification de ce bâtiment; le comité directeur du Bureau de l'Université de Dorigny, l'architecte en chef, les ingénieurs, les architectes, techniciens, entrepreneurs et ouvriers qui ont donné au bâtiment la belle allure qui est la sienne; le Rectorat de l'Université, les doyens de facultés, les représentants des utilisateurs... Et ceux que je pourrais oublier voudront bien faire preuve d'indulgence: les remerciements globaux peuvent être - ils le sont aujourd'hui - profonds et surtout sincères, quand ils sont inspirés par la voix du cœur.

Allocution de M. Roger Givel

Président du Comité directeur du Bureau de Construction
de l'Université de Lausanne à Dorigny (BUD)

Mesdames, Messieurs,

L'Université de Lausanne vient de fêter le 450^e anniversaire de la fondation de l'académie. Dans la longue histoire de notre haute Ecole, les trente dernières années du XX^e siècle resteront une période majeure: celle où, après quatre siècles, elle a quitté la Cité pour s'installer dans le cadre de verdure de Dorigny.

Les différentes étapes de cette impressionnante mutation sont les suivantes:

- | | |
|---------------------|--|
| 1963 - 1965 | travaux de la commission d'étude pour le développement de l'Université. |
| octobre 1963 | acquisition par l'Etat de Vaud de la propriété de Dorigny. |
| 1965 - 1967 | travaux de la communauté pour la mise en valeur des terrains de Dorigny. |
| janvier 1968 | institution par le Conseil d'Etat d'un comité directeur de trois membres, chargé d'assurer le transfert de l'Université de Lausanne sur les terrains de Dorigny. |
| mars 1968 | plan d'extension cantonal définissant le périmètre de la Cité Universitaire, soit
Université: surface 745'000 m ² ; coût 61 mio.
Centre sportif commun
Université/EPFL: surface 166'00 m ² , coût 21 mio.
Répartition des zones:
Ouest: la Faculté des sciences
Centre: les locaux communs, soit la Bibliothèque |

- cantonale et universitaire et les restaurants, le Rectorat et l'Administration centrale
- Est: les Facultés et Ecoles des sciences humaines
Sud: le Centre sportif.
- 1969** désignation de M. Guido Cocchi, architecte, comme responsable du plan directeur.
- avril 1969 - octobre 1970** construction du Collège propédeutique, d'un volume de 121'373 mètres cubes, du coût de 25,5 millions de francs, plus 2,7 millions de francs pour l'inventaire, dispose de 1'592 places de cours et de 948 places de travaux pratiques dans ses laboratoires.
- juillet 1971 - octobre 1973** construction du bâtiment des sciences physiques, d'un volume de 53'600 mètres cubes, du coût de 19,2 millions de francs, plus 4 millions de francs pour l'inventaire, dispose de 649 places de travail.
- juin 1975 - octobre 1977** construction du bâtiment de la première étape des Facultés des sciences humaines, d'un volume de 110'000 mètres cubes, du coût de 47,7 millions de francs, plus 2,3 millions de francs d'inventaire, dispose de 1'625 places de travail.
- mai 1979 - septembre 1982** construction des deux bâtiments des locaux communs, d'un volume de 126'000 mètres cubes, du coût de 50,8 millions de francs, plus 8,9 millions de francs d'inventaire. Le premier comprend la Bibliothèque cantonale et universitaire, des restaurants. Le second abrite le Rectorat et l'Administration générale.
- janvier 1981 - octobre 1983** construction du bâtiment de biologie, d'un volume de 61'400 mètres cubes, du coût de 30,1 millions de francs, plus 2,8 millions de francs d'inventaire, dispose de 380 places de travail.
- janvier 1984 - octobre 1987** construction du bâtiment de la deuxième étape des Facultés des sciences humaines, d'un volume de 160'000 mètres cubes, du coût de 75,2 millions de francs, plus 4,1 millions de francs d'inventaire, dispose de 2'400 places de travail.

Ce dernier bâtiment, que nous inaugurons aujourd'hui, permet le déménagement complet des Facultés de théologie et des sciences sociales et politiques qui étaient dispersées dans différents quartiers de Lausanne, le

regroupement de la Faculté des lettres logée dans des locaux situés dans le BFSH 1 et dans la Bibliothèque cantonale et universitaire et le transfert anticipé à Dorigny de la section des sciences de la terre de la Faculté des sciences.

Parallèlement, au cours des années, ont été effectués des travaux d'infrastructure tels que caniveau technique, routes, passage inférieur pour piétons sous la route cantonale, parking, construction d'une station de pompage de l'eau du lac (1971 - 1978), rénovation de la ferme de Dorigny qui a permis aux archives de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe de trouver une localisation appropriée (1981), rénovation de la grange de Dorigny mise à la disposition de la communauté universitaire pour ses activités culturelles (1984), construction, sous l'égide commune de la Confédération et du canton, de l'Institut suisse de droit comparé (1981).

Le total des investissements effectués à ce jour, sans tenir compte des terrains, s'élève à 344 millions de francs, dont 50% à la charge du canton. Ils ont permis de transférer l'ensemble des Facultés des sciences humaines à Dorigny, alors que pour la Faculté des sciences, seules l'Ecole de pharmacie et la section de chimie restent encore en dehors du cadre géographique familial.

Le Conseil d'Etat demandera prochainement au Grand Conseil un crédit de 31 millions de francs pour la construction de l'Ecole de pharmacie. Puis suivra l'édification de locaux pour la section de chimie et la localisation définitive des sections de mathématiques et des sciences de la terre.

Le bâtiment que nous remettons officiellement aujourd'hui aux utilisateurs est le plus vaste du complexe de Dorigny; il est l'œuvre de Messieurs Jacques Dumas, Mario Bevilacqua et Jean-Luc Thibaud, architectes. Du point de vue technique, la conception de l'édifice correspond aux impératifs du programme élaboré par les futurs utilisateurs; du point de vue structurel, il est conditionné par les données fondamentales du plan directeur. Dans le cadre de ces contraintes et données, les architectes ont construit un bel immeuble, l'intégrant d'une manière harmonieuse au paysage. Ils ont toujours été préoccupés par la pensée que la somme des exigences à satisfaire ne devait pas exclure de légitimes préoccupations artistiques. Toute la conception de l'ouvrage s'en inspire, toute son exécution en témoigne. Cette réalisation est un nouvel enrichissement pour le site universitaire de Dorigny, dont l'unité fait l'admiration des nombreux visiteurs.

J'adresse à Messieurs les architectes nos vives félicitations pour la maîtrise et la qualité avec lesquelles ils ont rempli leur mandat. J'associe à ces marques de reconnaissance leurs collaborateurs, les ingénieurs, les maîtres d'état, sans oublier, bien entendu, leur personnel qualifié autant que dévoué.

Etant associé depuis 1965 au transfert de l'Université de Lausanne à

Dorigny, tout d'abord comme vice-président de la communauté pour la mise en valeur des terrains de Dorigny, puis comme membre et ensuite président du BUD, je me permets quelques remarques finales.

Dans la vie des sociétés humaines, des problèmes plus ou moins importants se posent constamment; ils sont résolus au fur et à mesure des possibilités. Leur décalage de quelques années, leur réalisation par étapes plus ou moins éloignées, ne mettent pas en péril la vie même de l'Etat. Périodiquement toutefois se présentent des problèmes cruciaux qui exigent un effort spécial et des méthodes appropriées à leur solution. Au début des années 1960, le développement de l'Université entrainait dans cette catégorie. C'est ce qu'ont compris les autorités politiques en prenant rapidement les mesures pour l'édification de la nouvelle Université de Lausanne. Les Conseillers d'Etat qui se sont succédé à la tête du Département de l'instruction publique et des cultes ont joué un rôle déterminant dans cette mutation. En premier lieu, M. Pierre Oguey qui a fait procéder aux premières études. Ensuite, M. Jean-Pierre Pradervand a engagé avec succès cette réalisation qui lui tenait tant à cœur. Il a porté non seulement notre nouvelle Université, mais encore le Comité directeur sur les fonds baptismaux et a assuré leurs premiers pas décisifs. Ses successeurs, tout d'abord M. Raymond Junod et actuellement M. Pierre Cevey, ont respectivement assuré et assuré avec efficacité et dynamisme la suite et l'achèvement de l'œuvre.

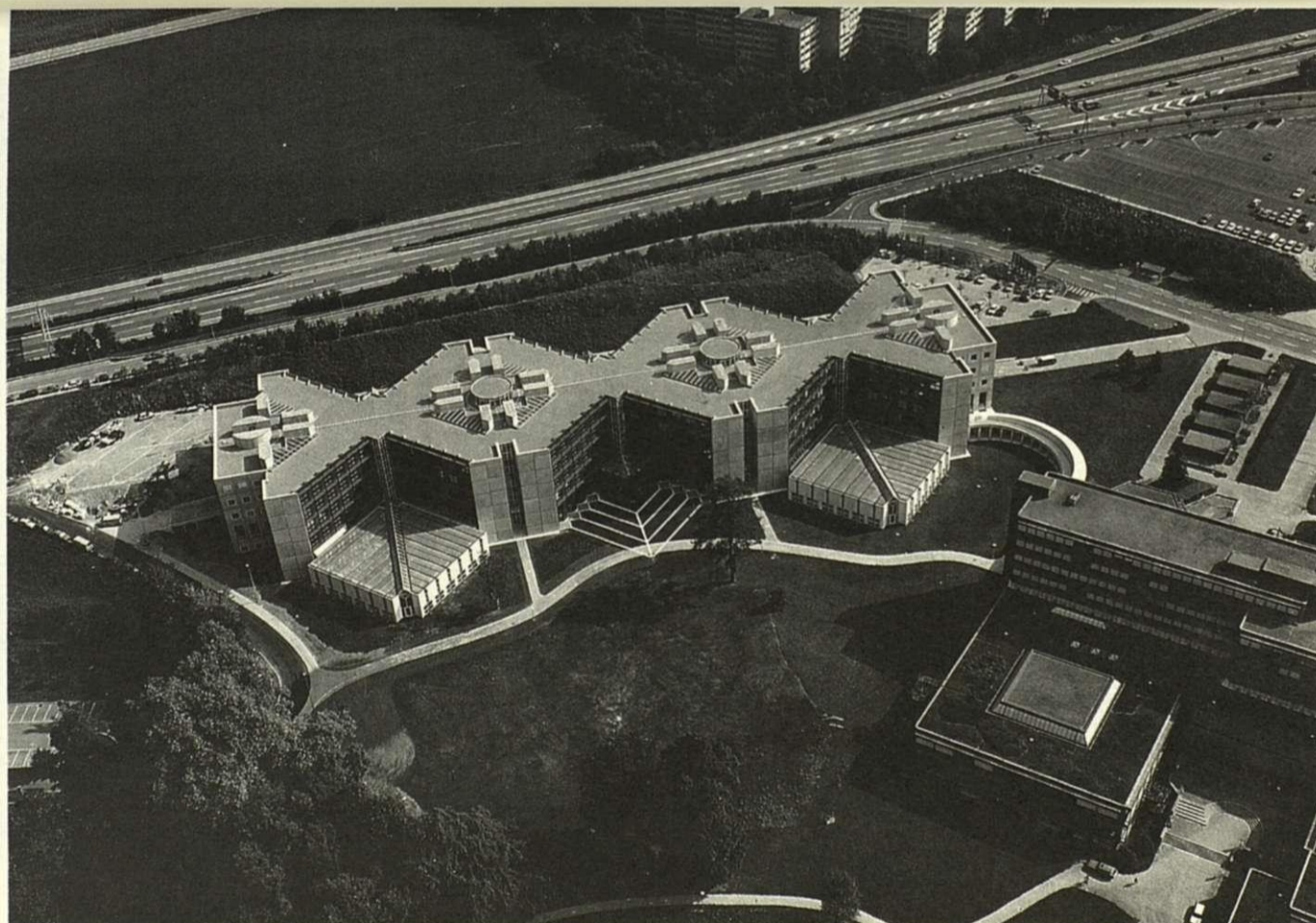
Le transfert à Dorigny s'est fait sans heurts, en choisissant un déménagement par étapes. Au départ, certains avaient envisagé la mise en route d'un immense chantier permettant une procédure accélérée. Celle-ci aurait été rapidement incontrôlable et se serait heurtée à un marché de la construction déjà encombré. La voie choisie de la mise en chantier successive de bâtiments, s'articulant les uns par rapport aux autres, a facilité la réalisation d'un ensemble cohérent dans les meilleures conditions financières. Elle a, de plus, permis de profiter à chaque occasion des améliorations intervenues dans les conditions d'enseignement et de recherches. Elle a enfin eu le mérite de permettre d'associer continuellement les utilisateurs non seulement à l'élaboration, mais aussi à la concrétisation des projets.

C'est une nouvelle occasion de souligner la collaboration étroite et constante qui s'est établie au cours des années entre les membres des rectorats qui se sont succédé et le Comité directeur. Notre tâche commune a été enrichie et facilitée par une estime réciproque. J'adresse à M. André Delesert, recteur, à l'urbanité redoutable, à M. Pierre Ducrey, recteur, à l'efficacité souriante, à M. Emile Gautier, vice-recteur, scientifique jusque dans l'interprétation des plans, l'expression de notre très vive gratitude, et à travers eux à tous leurs collègues qui les ont précédés. Je le fais en appréciant le rôle périlleux de trait d'union qu'ils ont joué entre les utilisateurs aux revendications parfois exagérées et un Comité directeur tenu par les réalités

politiques et financières.

Pour être complet, je tiens à rendre hommage à mes collègues du Comité directeur qui ont mis bénévolement à disposition leur compétence et leur dévouement pour la réalisation de l'œuvre commune: M. Emmanuel Faillettaz, qui de 1963 à 1979 a présidé les comités et commissions de travail, M. Jean-Emmanuel Dubochet, appelé ensuite à présider le Comité de construction du CHUV, MM. Jean-Pierre Pradervand et André Gavillet, qui ont prolongé leur engagement au service du canton et M. Antoine Hoeffliger. Un mot tout spécial pour M. Guido Cocchi, architecte responsable du plan directeur, en d'autres termes le gardien de la doctrine. Il a assumé sa tâche avec une qualification et une élégance qui lui valent une estime unanime.

Le déplacement de l'Université à Dorigny n'est pas seulement une entreprise dont on peut mesurer l'ampleur par des chiffres, qui expriment des surfaces de locaux, des flux d'enseignants et d'étudiants et des dépenses engagées. Il s'est accompagné d'une amélioration qualitative remarquable des conditions d'enseignement et de recherche. En consentant un gros effort pour mieux loger son Université, le peuple vaudois lui a donné les moyens d'aborder, avec les chances de réussite les plus grandes, les nombreux problèmes qui se posent ici et ailleurs à l'enseignement supérieur. Ainsi sera perpétuée une grande vocation de notre canton, que le 450^e anniversaire qui vient d'être célébré a rappelée et soulignée.



Le BFSH 2. Au sud de l'autoroute; au nord du BFSH 1. (Photo H. Germond)

Allocution de M. André Delessert

Recteur sortant de charge

Mesdames, Messieurs,

L'inauguration du deuxième Bâtiment des Facultés des sciences humaines fera date dans l'histoire de l'Université de Lausanne. Pour la première fois depuis sa naissance, il y a quatre cent cinquante ans, notre Ecole de théologie réformée va quitter la colline de la Cité. Elle va s'installer entre des murs qui n'ont encore résonné d'aucune dispute confessionnelle, que n'ont imprégné ni les pieuses méditations, ni les charitables rancunes théologiques. Notre Faculté des sciences sociales et politiques était dispersée jusqu'ici entre divers îlots aussi pittoresques qu'insalubres. Elle va abandonner cet esprit insulaire pour vivre enfin dans l'environnement convivial qui lui est naturel. La descente au bord du lac des Sciences de la terre, avec leurs immenses collections de minéraux, apparaîtra bientôt comme l'événement géologique majeur de notre ère, dans le Pays de Vaud tout au moins. Désormais, toutes les Facultés appelées à demeurer à Dorigny y seront représentées. Elles y seront même complètement installées, à l'exception de la Faculté des sciences, qui souffrira durant quelques années encore de l'éclatement qui est son lot depuis dix-sept ans déjà. La migration vers le sud-ouest lausannois de la Théologie, des Sciences sociales et politiques et des Sciences de la terre s'accompagne de mouvements presque aussi importants à Dorigny même. La Faculté des lettres a quitté en larmes son logement provisoire au Bâtiment central. Elle a pris ses quartiers définitifs au bâtiment que nous inaugurons aujourd'hui, bientôt rejointe par l'Ecole de français moderne. Les Facultés de droit et l'Ecole des hautes études commerciales vont trouver un peu de la place qui leur manque au BFSH 1. La Bibliothèque centrale gagne de nouvelles surfaces pour les bibliothèques de la Théologie et des Sciences sociales et politiques, qui viennent s'y installer, ainsi que pour une médiathèque devenue indispensable dans une Université regroupée. Toutes ces transformations s'accompagnent d'adaptations des services de tous ordres, en commençant par l'agrandissement des restau-

rants universitaires, une réorganisation et une refonte du réseau informatique et du dispositif téléphonique.

Sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans plus de détails sur la multitude des opérations qu'il a fallu combiner en vue de l'ouverture du deuxième Bâtiment des Facultés des sciences humaines, on peut constater qu'elles s'inscrivent dans un important regroupement des facultés; à la fois un rapprochement géographique et une mise en commun de leurs ressources. La cérémonie d'aujourd'hui marque une étape à la fois dans un programme de construction et dans l'édification d'une Université en esprit. Nous avons naturellement profité de la coïncidence entre le 450^e anniversaire de notre Ecole et l'achèvement du deuxième Bâtiment des Facultés des sciences humaines. Symboliquement, le plan du BFSH 2 figure dans la marque typique qui orne toutes les productions de notre Haute Ecole à l'occasion de son anniversaire. En cette année où l'Université s'interroge sur son avenir, où elle se sent mise au défi, elle est heureuse de témoigner sa reconnaissance à ceux qui mettent à sa disposition ce nouvel instrument de travail.

Notre gratitude va d'abord à la population vaudoise. Sans relâche, elle accepte de fournir à l'Université les moyens qui lui permettent d'accomplir sa tâche. Tout récemment encore, les communes et les citoyens de ce pays ont tenu à marquer concrètement leur attachement à une Université ouverte sur le monde et sur l'avenir. Nous saisissons cette occasion de leur dire combien ce témoignage de confiance encourage tous ceux qui voient dans leur Université non pas un vestige historique, mais une institution faite pour le temps présent. Nous tenons ensuite à remercier le Grand Conseil vaudois. Par ses votes unanimes en faveur de notre Maison, il a exprimé la ferme volonté politique de garder et d'accentuer le caractère universitaire de ce canton. Pour les responsables de l'Université, c'est plus qu'un encouragement: c'est un ordre de mission. On reproche souvent à la Loi fédérale d'aide aux universités la lourdeur de ses mécanismes. Mais telle qu'elle est aujourd'hui, elle réalise ce miracle d'encourager le dynamisme universitaire des cantons pour le plus grand bien de la population suisse. Nous avons à cœur de vous exprimer, Monsieur le Conseiller fédéral, la gratitude de l'Université de Lausanne, en soulignant la contribution essentielle que représentent les subsides fédéraux pour son installation à Dorigny. Nous y joignons le vœu qu'après sa révision, la Loi d'aide aux universités permette encore ce miracle bien helvétique. Le Conseil d'Etat vaudois présente au législatif les projets de constructions à Dorigny. On sait avec quel succès. Il prend les décisions d'exécution. Nous tenons à le remercier de sa fermeté à faire avancer le transfert de l'Université et de l'attention qu'il accorde aux besoins découlant de son installation à Dorigny. C'est au Comité directeur du Bureau des constructions universitaires de Dorigny, présidé par Monsieur Roger Givel, que revient la tâche

de réaliser matériellement les demandes des utilisateurs. Nous vous remercions, Monsieur le Président, du travail accompli en faveur de l'Université et de l'excellente atmosphère qui a régné au cours des très nombreuses séances de travail tenues en compagnie du Rectorat et de la direction administrative. Notre reconnaissance et notre admiration vont aussi à Messieurs les architectes. Ils ont accepté le pari d'habiller notre vénérable Alma Mater qui, comme certaines dames chargées d'ans, court le risque de s'abandonner à des audaces vestimentaires incompatibles avec sa respectabilité.

Vous vous êtes peut-être demandé, Mesdames et Messieurs, pourquoi on a chargé le Recteur sorti de charge, plutôt que le Recteur authentique, de vous adresser quelques mots aujourd'hui. Je me suis aussi posé la question. La réponse la plus raisonnable est qu'on atteint ainsi un double but. D'une part, la victime peut en connaissance de cause remercier les membres de la communauté universitaire qui ont collaboré à la conception du nouveau bâtiment. D'autre part, la décence lui interdit d'adresser la moindre congratulation au Rectorat dont elle faisait partie. C'est un plaisir d'obéir à la première consigne. Au nom du Rectorat, je désire remercier les doyens, les directeurs d'instituts, les professeurs et les assistants qui ont réuni les données nécessaires pour établir le programme de construction de leur faculté. En revanche, ce serait faire preuve d'ingratitude que de ne pas mettre l'accent sur l'énorme travail accompli par le vice-recteur Emile Gautier. Il lui revenait la responsabilité d'harmoniser entre elles les demandes des futurs utilisateurs, de les faire valoir auprès des architectes; en bref de faire entrer l'imaginable dans le domaine du possible. Tous les intéressés peuvent témoigner des trésors de diligence, d'esprit de conciliation et de sens pratique déployés par notre collègue.

Un bâtiment tel que le BFSH 2 n'est pas nécessairement achevé le jour de son inauguration. Constructeurs et utilisateurs doivent encore œuvrer pour le transformer en un édifice vivant. Les premiers occupants, les instituts de la Faculté des lettres, nous ont fait observer que les locaux semblaient prévus pour des étudiants et des enseignants plus qu'à moitié sourds et dont le point d'ébullition était pratiquement inaccessible. Fermement attaché au principe de l'égalité des chances, le Rectorat est intervenu pour que le BFSH 2 soit accessible à tous les détenteurs d'une maturité fédérale ou d'un titre jugé équivalent. Nous savons que le Comité directeur et les architectes sont décidés à résoudre un problème que le Rectorat suit attentivement. De leur côté, tous les membres de la communauté universitaire travaillant à Dorigny seront placés dans des conditions nouvelles et, nous le croyons, plus favorables. La descente parmi nous de la Faculté des sciences sociales et politiques ouvre des perspectives passionnantes pour la Faculté elle-même et pour toute l'Université. Plusieurs de ses professeurs sont

engagés, par des colloques et des publications, dans une réflexion sur la philosophie ou l'idéologie sous-jacente à la science et la technique d'aujourd'hui. Tous nos étudiants, tous nos enseignants - et j'y inclus nos amis et nos collègues de l'EPFL - doivent se sentir interpellés par ces interrogations. La Faculté de théologie sera parfaitement située pour être la conscience vivante et inquiète de notre Maison. Elle est à même de soulever les questions éthiques auxquelles toutes les Hautes Ecoles, à l'instar de celle de Saint-Gall, doivent courageusement répondre. Le rassemblement à Dorigny de tous les historiens de l'Université devrait mettre fin au découpage arbitraire et coûteux provoqué par le patriotisme facultaire dans le domaine de l'histoire. D'autres disciplines sans doute - les mathématiques, par exemple - devraient aussi bénéficier du regroupement géographique de l'Université.

Dans une Maison comme la nôtre, on professe volontiers que l'esprit doit maîtriser la pierre. Il est agréable de constater qu'à l'occasion, la pierre peut servir l'esprit. Voilà ce que nous rappelle opportunément la cérémonie d'aujourd'hui.

Allocution de M. Flavio Cotti

Conseiller fédéral,
Chef du Département fédéral de l'intérieur

C'est avec une joie toute particulière que je tiens à présenter au canton de Vaud et à son Université **les vœux du Conseil fédéral** à l'occasion de cette inauguration. Nous fêtons aujourd'hui une étape importante du transfert de l'Université de Lausanne à Dorigny, Université qui, en réalité, est en fête tout au long de cette année pour célébrer ses 450 ans.

Au nom du Conseil fédéral, je félicite sincèrement tous ceux qui ont collaboré à la planification et à la réalisation de ces divers bâtiments; ils s'insèrent fort heureusement dans le contexte admirable que constitue Dorigny et complètent harmonieusement les étapes antérieures du transfert de la Haute Ecole lausannoise.

Nous sommes reconnaissants aux autorités cantonales et universitaires du canton de Vaud de leur engagement en matière de politique universitaire. Le complexe de Dorigny reflète l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités dont font preuve les autorités de ce canton; il témoigne aussi de l'esprit de **solidarité confédérale des Vaudois**: l'Université de Lausanne accueille aujourd'hui environ 3'000 étudiants non domiciliés dans le canton, ce qui correspond à près de la moitié de l'effectif total de ses étudiants. Le Conseil fédéral salue cette attitude ouverte et généreuse.

Je voudrais joindre à mes vœux trois réflexions sur:

- l'université en tant que point de rencontre des sciences,
- l'aide aux universités, une tâche commune de la Confédération et des cantons et enfin
- l'université, un pont jeté entre les différentes régions de notre pays.

L'université en tant que point de rencontre des sciences

On a dit, à propos du transfert à Dorigny, que l'Université quittait la Cité. On peut cependant le considérer, à plus forte raison, comme un regroupement des sciences dont l'enseignement était jusqu'à présent réparti

en maints endroits.

Ce n'est sans doute pas qu'un hasard de la planification universitaire vaudoise si, parmi les dernières disciplines qui emménagent actuellement à Dorigny, se trouve justement celle qui fut en son temps la première à voir le jour à Lausanne, à savoir la théologie. La faculté de théologie a en effet marqué les débuts de l'Université de Lausanne.

Les sciences naturelles sont établies à Dorigny depuis un certain temps déjà. C'est maintenant au tour des sciences humaines et sociales d'y élire définitivement domicile. On dirait que les sciences naturelles les y ont appelées, ayant reconnu leur caractère indispensable dans notre monde moderne. En effet, nous devons de plus en plus admettre que nous avons besoin à la fois des sciences naturelles et des sciences humaines pour résoudre les problèmes de notre temps.

La connaissance en elle-même a une grande valeur, dans notre culture occidentale, abstraction faite de son utilité et de ses applications immédiates ou ultérieures. A une époque où la technique envahit de façon croissante tous les domaines de la vie, l'apport des sciences humaines et sociales est indispensable à l'aménagement d'un ordre humain. Nous serions par conséquent bien mal avisés en n'encourageant, sur la base de considérations purement utilitaires, que les domaines dont nous pouvons espérer un profit matériel à court terme. C'est pourquoi je tiens à préciser que je ne parle pas des sciences humaines comme d'une «servante» des sciences naturelles qui suit sa maîtresse en portant sa traîne, mais plutôt comme celle qui la précède et tient le flambeau... pour reprendre les termes d'Emmanuel Kant («... dass die philosophische [Fakultät] ihre Magd sei... wobei doch noch immer die Frage bleibt: ob diese ihrer gnädigen Frau die Fackel vorträgt oder die Schleppe nachträgt», aus: 'Streit der Fakultäten').

Je tiens à relever la complémentarité existant entre l'Université et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Grâce aux efforts de coordination, on a réussi, de part et d'autre, à utiliser au mieux les deniers publics tout en respectant les orientations particulières aux deux écoles; la coordination n'est d'ailleurs pas un vain mot en Suisse romande, grâce à la Conférence universitaire romande et à son président, le Conseiller d'Etat Cevey.

*L'aide aux universités:
une tâche commune de la Confédération et des cantons*

Cette journée est un événement important non seulement pour le canton de Vaud, mais également pour la Confédération qui a suivi attentivement les travaux à Dorigny. Les subventions fédérales pour cette deuxième

étape s'élèvent à 35 millions de francs, soit 50 pour cent des dépenses. Elles étaient de 107 millions de francs en tout pour la première étape.

Le Conseil fédéral présente actuellement aux Chambres fédérales une demande de crédits de 747 millions de francs pour l'aide aux universités pendant les années 1988 et 1989; cela signifie une augmentation réelle pour les cantons. L'intention des autorités fédérales de maintenir la priorité accordée à l'enseignement et à la recherche se trouve ainsi confirmée.

Je suis fermement convaincu que la collaboration de la Confédération et des cantons reste une condition nécessaire à la maîtrise des tâches auxquelles sont confrontées actuellement les universités. L'aide fédérale aux universités cantonales ne fonctionne actuellement pas de manière aussi lisse, sur le plan administratif, que le souhaiteraient les autorités politiques responsables de la Confédération et des cantons; je suis néanmoins certain que la révision en cours de la Loi sur l'aide aux universités permettra de supprimer les difficultés. Pour ma part, je ferai tout mon possible dans ce sens.

Trois choses me semblent particulièrement importantes à ce propos: premièrement, la Confédération ne doit pas restreindre son engagement financier envers les universités cantonales et devrait même pouvoir l'augmenter; deuxièmement, il s'agit de maintenir l'acquis dans le domaine de la coordination, en respectant l'autonomie des cantons; troisièmement, il faut simplifier les procédures administratives et les concevoir de manière que la Confédération reste un partenaire fiable des cantons. Si la répartition des tâches entre les universités romandes a été un succès, il reste néanmoins des efforts à fournir au niveau national.

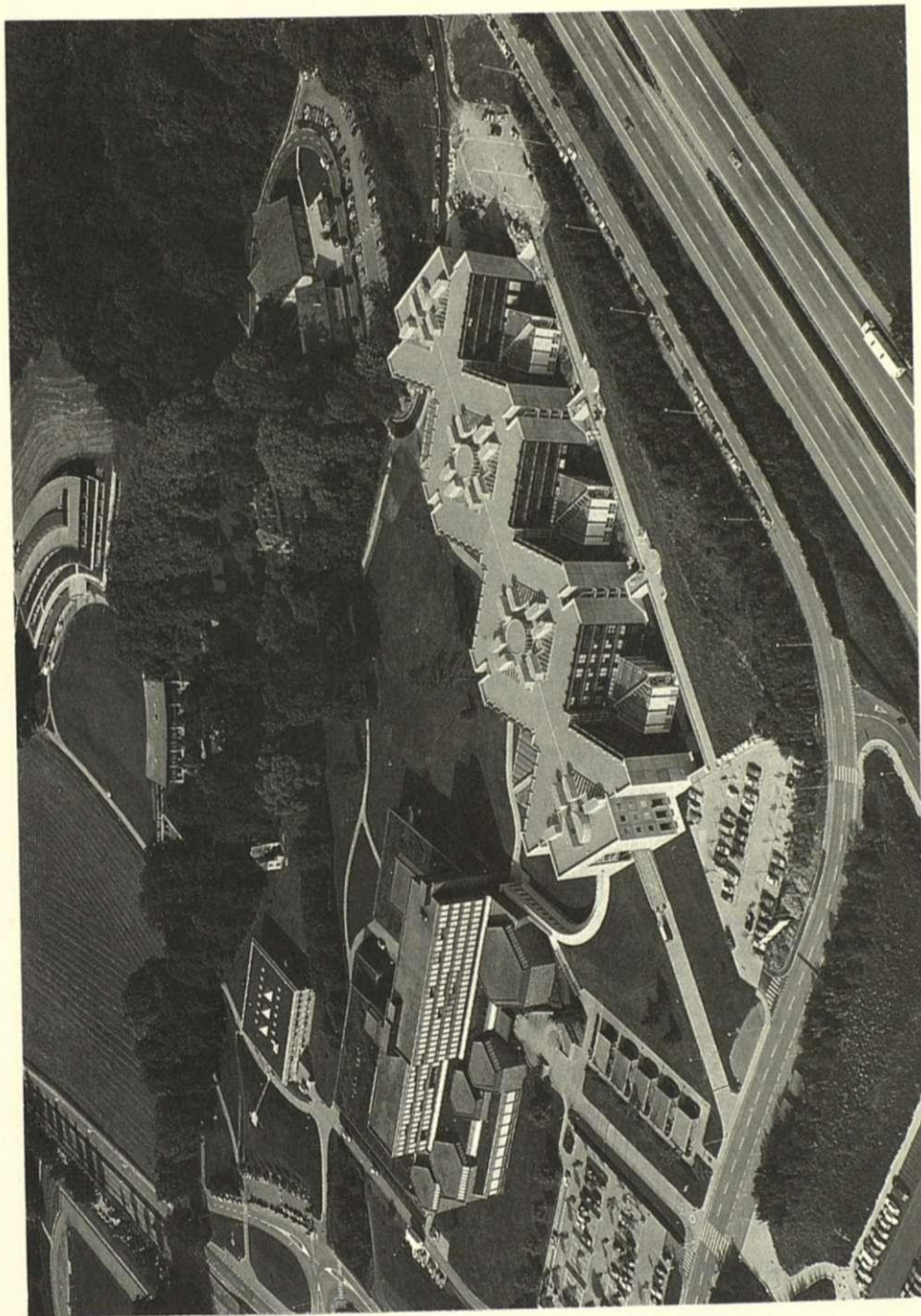
Toutefois, n'oublions pas que, malgré toutes les difficultés, la collaboration Confédération - cantons nous a valu des succès considérables; preuve en sont ces bâtiments que nous inaugurons aujourd'hui. En outre, toutes nos universités disposent actuellement d'une infrastructure adaptée aux exigences modernes; nous avons pu éviter d'introduire des restrictions concernant les places d'études, à l'inverse de la plupart des autres pays européens; enfin, le nombre des jeunes fréquentant une école supérieure a sensiblement augmenté dans toutes les parties du pays; et ce ne sont là que quelques exemples. Permettez-moi encore un dernier commentaire:

*L'université, un pont jeté
entre les diverses régions de notre pays*

L'université n'est pas seulement un établissement de formation et de recherches, mais également un endroit où les jeunes provenant des diverses

régions de notre pays peuvent se rencontrer et apprendre à se connaître dans une période importante de leur vie. Nous constatons malheureusement que de moins en moins d'étudiants saisissent l'occasion d'accomplir au moins une partie de leurs études dans une université de notre pays où l'on parle une autre langue que la leur. Ce phénomène est préoccupant et mérite que l'on réfléchisse ensemble à la manière d'amener davantage de jeunes Suisses et Suissesses à fréquenter une université sise dans une autre région linguistique que la leur. Les Communautés européennes ont publié un vaste programme de mesures intitulé «Erasmus», visant à encourager la mobilité des étudiants. Il prévoit l'octroi de bourses pour des semestres d'études à l'étranger, la reconnaissance réciproque des diplômes et de la durée des études, le développement de curriculum communs. Ne devrions-nous pas envisager des mesures concrètes semblables dans l'intérêt de la cohésion interne de notre pays ? Je saisis l'occasion, pour conclure, de mentionner la plus petite unité accueillie dans ces nouveaux bâtiments, soit l'antenne romande de l'Institut suisse pour l'étude de l'art. Cette antenne crée un pont politico-culturel, étroit, certes, mais important, entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Du moment que des historiens de l'art, dont on dit qu'ils sont «gente che non ha posto nè in cielo nè in terra», élisent domicile à Dorigny, il faut croire que c'est un endroit idyllique, comme semble l'indiquer son nom aux consonances aristocratiques.

Je forme donc tous mes vœux de réussite à l'adresse de ceux qui ont le privilège de travailler dans ce lieu merveilleux.



Dans le sens des aiguilles d'une montre: le BFSH 1, l'Institut suisse de droit comparé, le Bâtiment du Rectorat et de la Direction administrative (BRA), le Bâtiment central, le Château de Dorigny, la Ferme et la Grange de Dorigny. (Photo H. Germond).

PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

- Fascicule I - Cent cinquantième anniversaire de l'Indépendance vaudoise.*
24 janvier 1948.
Louis Junod, Considérations sur la Révolution vaudoise.
Jean-Charles Biaudet, Cent cinquante ans d'histoire vaudoise.
- Fascicule II - Soixante-quinzième anniversaire de l'Ecole de pharmacie.*
30 mai 1948.
André Girardet, Notice historique sur l'Ecole de pharmacie.
- Fascicule III - Inauguration du portrait de Léon Walras.*
24 avril 1948.
Léon Walras à Lausanne.
- Fascicule IV - Discours prononcés à l'installation de M. le professeur F. Cosandey en qualité de Recteur pour la période de 1948 à 1950, le 28 octobre 1948.*
- Fascicule V - Centenaire de la Constitution fédérale de 1848.*
Jean-Charles Biaudet, Les origines de la Constitution fédérale de 1848.
Marcel Bridel, L'esprit et la destinée de la Constitution fédérale de 1848.
- Fascicule VI - Cent cinquantième anniversaire de la naissance d'Adam Mickiewicz.*
Constantin Regamey, Adam Mickiewicz, homme et poète.
- Fascicule VII - Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires O. Riese, J. Chuard, W. Boven, L. Junod, P. Thévenaz, A. Maillefer, Ch. Blanc, L. Bolle, F. Hübner, le 10 novembre 1949.*
- Fascicule VIII - Discours prononcés à l'installation de M. le professeur L. Junod en qualité de Recteur pour la période de 1950 à 1952, le 16 novembre 1950.*
- Fascicule IX - Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Ch. Rathgeb, L. Meylan, O. Bucher, B. Streiff, J. Freymond, Ch. Haenny, L. Hegg, J. Tschumi, le 8 novembre 1951.*
- Fascicule X - Discours prononcés à l'installation de M. le professeur M. Bridel en qualité de Recteur pour la période de 1952 à 1954, le 13 novembre 1952.*
- Fascicule XI - Centenaire de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. 1853-1953.*
- Fascicule XII - Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires H. Germond, G. Guisan, H. Onde, J.-P. Taillens, M. Vulliet, G. Tiercy, W. Bachmann, F. Panchaud, le 19 novembre 1953.*
- Fascicule XIII - Centenaire de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. Discours officiels.*
- Fascicule XIV - Discours prononcés à l'installation de M. le professeur W. Boven en qualité de Recteur pour la période de 1954 à 1956, le 18 novembre 1954.*
- Fascicule XV - Médaille Gonin.*
- Fascicule XVI - Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires G. Flattet, P. Jaccard, J. Golay, G. Winckler, P. Schmid, L. Fauconnet, H. Benoit, le 1er décembre 1955.*
- Fascicule XVII - Prix Arnold Reymond décerné à M. le professeur Hermann Weyl, le 11 juin 1954.*
- Fascicule XVIII - Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Edmond Grin en qualité de Recteur pour la période de 1956 à 1958, le 8 novembre 1956.*

- Fascicule XIX* - Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Ed. Jéquier-Doge, H. Brechbühler, C. Regamey, M. Bourquin, M.-H. Thélin, D. Rivier, le 21 novembre 1957.
- Fascicule XX* - Discours prononcés à l'installation de M. le professeur R. Matthey en qualité de Recteur pour la période de 1958 à 1960, le 12 novembre 1958.
- Fascicule XXI* - Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires H. Badoux, Ch. Jéquier, P. Collart, D. Bonnard, G. Vincent, F. Saegesser, le 26 novembre 1959.
- Fascicule XXII* - Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Gilbert Guisan en qualité de Recteur pour la période de 1960 à 1962, le 10 novembre 1960.
- Fascicule XXIII* - Cinquantenaire de l'Ecole des hautes études commerciales, le 24 juin 1961.
- Fascicule XXIV* - Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires F. Chiappelli, F. Gilliard, C. Keller, W. Merz, P.-D. Methé, J. Meynaud, A. Urech, le 23 novembre 1961 et à celle de MM. les professeurs ordinaires J.-Ch. Biaudet, M. Cosandey, H. Dahn, Chr. Müller, G. Perrin, H. Rieben, W. Stauffacher, le 17 mai 1962.
- Fascicule XXV* - Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Henri Zwahlen en qualité de Recteur pour la période de 1962 à 1964, le 22 novembre 1962.
- Fascicule XXVI* - Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Th. Bovet, Ed. Burnier, G. Candardjis, J.-P. Daxelhofer, J. Delacrétaz, M. Derron, J. Mercanton, Ed. Poldini, R. Dessoulavy, R. Rapin, J. de Siebenthal, J. Paschoud, K. Neumayer, M. Dolivo, les 21 novembre 1963 et 4 juin 1964.
- Fascicule XXVII* - Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Jean Delacrétaz en qualité de Recteur pour la période de 1964 à 1966, le 19 novembre 1964.
- Fascicule XXVIII* - Prix Arnold Reymond décerné à M. le professeur Carl Friedrich von Weizsäcker, le 28 janvier 1965.
- Fascicule XXIX* - Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires L. Borel, D. Christoff, P. Foretay, H. Isliker, Ed. Mauris, J.-J. Morf, G. Panchaud, P.-E. Pilet, le 18 novembre 1965.
- Fascicule XXX* - Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires G. Brunisholz, E. Giddey, R. Goldschmidt, P.-L. Pelet, P. Piotet, A. Rivier, P.-B. Schneider, le 23 juin 1966.
- Fascicule XXXI* - Médaille Gonin (1958-1966).
- Fascicule XXXII* - Discours prononcés à l'installation de M. le professeur Ed. Mauris en qualité de Recteur pour la période de 1966 à 1968, le 17 novembre 1966.
- Fascicule XXXIII* - Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires Chr. Senft, P. Chuard, P. Dubuis, E. Stueckelberg de Breidenbach, E. Hamburger, J.-P. Borel, B. Vittoz, F. Schaller, G. Peters, J. Béranger, R. Woodtli, A. Bersier, M. Martenet, les 25 janvier et 6 juin 1968.
- Fascicule XXXIV* - Discours prononcés à l'installation de M. le Recteur Dominique Rivier et de MM. les Vice-Recteurs Marc-Henri Amsler et Jean-Charles Biaudet, le 21 novembre 1968.
- Fascicule XXXV* - Discours prononcés à l'installation de MM. les professeurs ordinaires J.-P. Aguet, H. Guénin, R. Grosjean, M. Jéquier, G. Wanders, E. Zander, E. Castelnovo, A. Delessert, P. Goetschin, les 20 novembre 1969 et 28 mai 1970.
- Fascicule XXXVI* - Médaille Gonin (1970).
- Fascicule XXXVII* - Dies academicus 1970 - Inauguration du Collège propédeutique de la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne-Dorigny.
- Fascicule XXXVIII* - Dies academicus 1971 - Prix et concours.
- Fascicule XXXIX* - Dies academicus 1972.
- Fascicule XL* - Centenaire de l'Ecole de pharmacie.

- Fascicule XLI* - Dies academicus 1973 - Prix et concours.
- Fascicule XLII* - Inauguration du bâtiment des Sciences physiques, le 14 février 1974.
- Fascicule XLIII* - Dies academicus 1974 - Prix et concours.
- Fascicule XLIV* - Prix Arnold Reymond décerné à M. le professeur François Jacob, le 5 décembre 1974.
- Fascicule XLV* - Médaille Gonin (1975).
- Fascicule XLVI* - Dies academicus 1975 - Prix et concours.
- Fascicule XLVII* - Dies academicus 1976 - Prix et concours.
- Fascicule XLVIII* - Dies academicus 1977 - Prix et concours.
- Fascicule XLIX* - Médaille Gonin (1978).
- Fascicule L* - Dies academicus 1978 - Prix et concours.
- Fascicule LI* - Dies academicus 1979 - Prix et concours.
- Fascicule LII* - Dies academicus 1980 - Prix et concours.
- Fascicule LIII* - Cours général public 1980-1981: «La Parole».
- Fascicule LIV* - Dies academicus 1981 - Prix et concours.
- Fascicule LV* - Médaille Gonin (1982).
- Fascicule LVI* - Cours général public 1981: «Visages de l'informatique».
- Fascicule LVII* - Dies academicus 1982 - Prix et concours.
- Fascicule LVIII* - Inauguration du buste de Constantin Regamey, le 19 mai 1983.
- Fascicule LIX* - Inauguration des bâtiments de Dorigny: le Bâtiment central, le Bâtiment du Rectorat et de l'Administration centrale, le Bâtiment de biologie et la Ferme de Dorigny, le 7 septembre 1983.
- Fascicule LX* - Cours général public 1982-1983: «L'homme face à son histoire».
- Fascicule LXI* - Dies academicus 1983 - Prix et concours.
- Fascicule LXII* - Cours général public 1983-1984: «L'homme dans la ville».
- Fascicule LXIII* - Dies academicus 1984 - Prix et concours.
- Fascicule LXIV* - Prix Arnold Reymond décerné à M. Jean-Claude Pont, le 29 novembre 1984.
- Fascicule LXV* - Cours général public 1984-1985: «Le phénomène de la mode».
- Fascicule LXVI* - Dies academicus 1985 - Prix et concours.
- Fascicule LXVII* - Cours général public 1985-1986: «Sciences et racisme».
- Fascicule LXVIII* - Médaille Gonin (1986).
- Fascicule LXIX* - Dies academicus 1986 - Prix et concours.
- Fascicule LXX* - 450^e anniversaire de l'Université. Actes du colloque et discours officiels.
- Fascicule LXXI* - Inauguration du second Bâtiment des Facultés des sciences humaines (BFSH 2), le 9 septembre 1987.

CABÉDITA

Edition - Promotion - Arts graphiques
CH - 1110 MORGES